



L'accueil de loisirs périscolaire d'Assérac est proposé et géré par la municipalité.

Il s'agit d'un accueil multisite à l'année :

- L'accueil de loisirs périscolaire de l'école Jacques Raux accueille les enfants de 3 à 11 ans. Il se situe dans l'enceinte de l'école, 1 Rue du Pont de bois 44410 Assérac.
- L'accueil de loisirs périscolaire de l'école Sainte-Anne accueille les enfants de 3 à 11 ans. Il se situe sur le site du centre de loisirs, Rue du Parc Guilloré 44410 Assérac.

PRESENTATION DE L'ACCUEIL

- L'accueil de loisirs périscolaire de l'école Jacques Raux est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45, puis de 16h15 à 18h30, hors vacances scolaires.
Les locaux modulaires sont constitués de 2 salles : une pour les maternelles (8 maximum) et une pour les primaires (12 maximum). Chaque groupe mange sa collation dans sa salle.
- L'accueil de loisirs périscolaire de l'école Sainte-Anne est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45, puis de 16h30 à 18h30.
Les locaux modulaires sont constitués de 2 bâtiments : un pouvant accueillir 10 enfants de plus de 6 ans et un autre pouvant accueillir 26 enfants de moins et plus de 6 ans. Chaque groupe mange sa collation dans sa salle.
Le transport des enfants, vers et depuis l'école le matin et le soir, se fait en car et est encadré par l'équipe d'animation.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

La direction est assurée par Nady BEAUVAIS, sous la responsabilité de la coordinatrice enfance jeunesse, Anaïs ETIENNE-MAZZOBEL.

Les rôles de la directrice sont :

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants et de l'équipe pédagogique,
- Déterminer les points négociables et non négociables relatif au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire,
- Former l'équipe d'animation et en être référent.

L'équipe d'animation est constituée de :

- Enora BODIGUEL : animatrice titulaire référente de l'accueil périscolaire Jacques Raux
- Anne DHEYRIAT : animatrice titulaire référente (matin) de l'accueil périscolaire Sainte-Anne
- Johannic MICHOUE : animatrice contractuelle
- Magali SARRAUTE : animatrice titulaire référente (après-midi) de l'accueil périscolaire Sainte-Anne
- Véronique TOURNEMIRE : animatrice titulaire

Les rôles des animateurs sont :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants,
- Être force de propositions et savoir s'adapter,
- Respecter les enfants en tant qu'individu à part entière,
- Respecter le rythme et les besoins des enfants.

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL

1) Impulser le vivre ensemble et l'entraide

En raison de la crise sanitaire liée à la covid-19 et l'application des protocoles successifs, le vivre ensemble a été mis en difficultés. L'organisation et l'aménagement des locaux prévoyaient encore récemment la séparation de groupes cloisonnés par école et par niveau. Une telle organisation a entraîné un certain ralentissement de l'apprentissage de l'autonomie des enfants.

Aujourd'hui et depuis février 2022, l'accueil fonctionne en multisite. Les enfants des 2 écoles ne se rencontrent donc plus sur les temps périscolaires. Toutefois, le protocole sanitaire s'est allégé, permettant de nouveau le brassage des groupes de niveau et encourageant le vivre ensemble.

Moyens :

- En proposant des activités guidées ou libres de groupes,
- En impulsant l'idée de groupe dans la vie quotidienne,
- En sensibilisant au respect de l'autre,
- En ayant un esprit inclusif,
- En créant des moments où des enfants de différents âges se rencontrent,
- En encourageant les enfants à devenir autonomes,
- En impulsant des projets par et pour les enfants.

Evaluation de l'objectif : échanges et rencontres avec les différents acteurs concernés pour identifier d'éventuelles situations préoccupantes.

2) Encourager le développement durable

La commune d'Assérac a la particularité d'être située sur un territoire entre terre et mer, avec une faune et une flore riches. Les 2 sites d'accueil périscolaire sont entourés d'espaces naturels verdoyants, permettant de sensibiliser, éduquer et éveiller la curiosité à l'environnement. Certaines animatrices ont également eu l'occasion de participer à une formation à la biodiversité, proposée par le Parc naturel régional de Brière en mars 2022. Celle-ci leur a permis d'enrichir leurs propositions d'activités liées à cette thématique.

De plus, la municipalité devra répondre fin 2023 à une nouvelle obligation de tri des déchets biodégradables. Cet impératif pourra être saisi par l'équipe d'animation pour créer un projet pédagogique.

Moyens :

- En accompagnant les enfants à la découverte de leur environnement proche,
- En sensibilisant les enfants au respect de l'environnement et du développement durable,
- En proposant des activités nature,
- En valorisant le coin potager, le coin biodiversité et le coin plantations,
- En mettant en projet le futur extérieur du nouveau bâtiment,
- En expliquant l'importance du développement durable et en l'incluant dans les habitudes du quotidien,
- En construisant le projet de tri des déchets biodégradables.

Evaluation de l'objectif :

- Consulter régulièrement les enfants sur leur prise de conscience de leur environnement,
- Impliquer l'équipe d'animation dans la réalisation des projets liés au développement durable et à l'environnement.

3) Développer le partenariat et créer du lien avec les acteurs de la commune

Les temps d'accueil périscolaire semblent trop courts pour envisager des interventions ou des activités conséquentes.

Cependant, ces moments peuvent être l'occasion d'impliquer les différents acteurs de la commune concernés par l'enfance. Cela peut-être par exemple le cas de l'école Jacques Raux, avec qui une partie des locaux et les extérieurs sont maintenant partagés. Cette mutualisation sera d'autant plus importante lorsque le nouveau bâtiment enfance sera construit. Il est donc intéressant dès maintenant, de projeter les situations à venir et les souhaits de chacun.

Moyens :

- En permettant à l'équipe d'animation de se former auprès des partenaires,
- En créant du lien avec les écoles,
- En faisant le lien avec les projets d'école,
- En créant des projets communs.

Evaluation de l'objectif : rencontres et échanges réguliers entre l'équipe d'animation et l'équipe pédagogique des écoles.

4) Promouvoir l'activité physique

La pratique d'activités sportives spécialisées peut sembler difficile à mettre en place sur les temps courts d'un accueil de loisirs périscolaire. Cela est d'autant plus le cas lorsque l'équipe d'animation ne maîtrise pas nécessairement les règles d'un sport précis.

Toutefois, au vu des infrastructures disponibles sur les 2 sites d'accueil périscolaire, il est possible de proposer des activités physiques encadrées.

Moyens :

- En mutualisant l'utilisation de la salle motricité de l'école Jacques Raux sur les temps périscolaires pour proposer des parcours aux enfants de maternelle,
- En maximisant les activités libres ou encadrées en extérieur,
- En utilisant le terrain multisports et/ou le terrain de foot,
- En utilisant le parcours extérieur en bois,
- En proposant des animations sportives.

Evaluation de l'objectif : envisager en amont l'activité physique dans les projets d'animations.

5) Valoriser la lecture

Donner une place privilégiée aux livres est un objectif important pour l'équipe d'animation. La lecture doit être considérée comme une activité au même titre que les autres.

Moyens :

- En proposant un rituel de lecture aux enfants,
- En encourageant les enfants à lire,
- En renouvelant fréquemment l'offre de lecture,
- En travaillant avec la bibliothèque et la médiathèque,
- En proposant des lectures animées par la bibliothécaire,
- En faisant des animations à la médiathèque.

Evaluation de l'objectif : prévoir la place du livre dans le projet d'animation.

[PROJET DE FONCTIONNEMENT \(JOURNEE TYPE\)](#)

JACQUES RAUX

- MATIN

Les enfants sont accueillis entre 7h30 et 8h30 par Véronique TOURNEMIRE et Enora BODIGUEL. Ils doivent être accompagnés jusque dans l'enceinte du bâtiment par un adulte autorisé à les prendre en charge. Ce dernier doit sonner à l'entrée du portail pour entrer.

Au cours de l'accueil, les enfants peuvent faire des activités libres (jeux, livres, activités créatives).

Les enfants sont libérés sur la cour de l'école à 8h35. Véronique TOURNEMIRE accompagne les enfants de maternelle jusqu'à leur classe. Enora BODIGUEL va récupérer les enfants qui arrivent en car scolaire.

- APRES-MIDI

Les enfants de maternelles sont pris en charge directement à la sortie de la classe, soit par Johannie MICHOU, Enora BODIGUEL ou Anne DHEYRIAT. Les enfants de primaire arrivent en autonomie jusqu'à l'accueil.

À leur arrivée, les enfants passent par les sanitaires, se lavent les mains et prennent ensuite le goûter. Ce dernier est constitué de fruits, de pain et un condiment à tartiner. En certaines occasions, il peut être proposé des gâteaux, brioche, etc. Les enfants de primaire tartinent eux-mêmes leur pain.

Jusqu'à la fin de la journée, les enfants ont la possibilité de faire des activités libres et ont accès à la cour de l'école, sous la surveillance de l'équipe d'animation. L'ensemble de groupe doit être en même temps à l'intérieur ou dehors.

Les enfants doivent être récupérés dans l'enceinte de l'accueil par un adulte autorisé à les prendre en charge.

SAINTE-ANNE

- MATIN

Les enfants sont accueillis entre 7h30 et 8h30 par Nady BEAUVAIS et Anne DHEYRIAT. Ils doivent être accompagnés jusque dans l'enceinte du bâtiment par un adulte autorisé à les prendre en charge. Ce dernier doit sonner à l'entrée du portail pour entrer.

Au cours de l'accueil, les enfants peuvent faire des activités libres (jeux, livres, activités créatives).

À 8h30, les enfants sont accompagnés en car jusqu'à l'école par les 2 animatrices.

- APRES-MIDI

Les enfants sont pris en charge à l'école par 2 ou 3 animatrices : Nady BEAUVAIS, Véronique TOURNEMIRE, Magali SARRAUTE, Johannie MICHOU ou Anne DHEYRIAT, pendant qu'une prépare le goûter sur le site d'accueil périscolaire. Le trajet jusqu'à celui-ci se fait en car scolaire et est encadré par l'équipe d'animation.

À leur arrivée, les enfants se lavent les mains et prennent le goûter. Ce dernier est constitué de fruits, de pain et un condiment à tartiner. En certaines occasions, il peut être proposé des gâteaux, brioche, etc.

Jusqu'à la fin de la journée, les enfants ont la possibilité de faire des activités libres et ont accès aux extérieurs enherbés de l'accueil, ainsi qu'au terrain multisports accolé. Il est possible qu'il y ait simultanément un groupe à l'extérieur et un groupe à l'intérieur.

Les enfants doivent être récupérés dans l'enceinte de l'accueil par un adulte autorisé à les prendre en charge.